Ambasciata d'Italia - Ottawa

DOCUMENTATION GÉNÉRALE REQUISE POUR UNE DEMANDE DE VISA POUR INVITATION

1. Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire d'Ottawa : facture de services publics ou permis de conduire.	
2. Justificatif de résidence légale au Canada : passeport canadien, carte de résident permanent ou visa valide pendant au moins trois mois après la date de retour prévue. Pour les voyageurs qui ne retournent pas au Canada après avoir quitté l'espace Schengen : visa ou document de voyage approprié autorisant l'entrée dans le pays de destination.	
3. Formulaire de demande dûment rempli et signé.	
4. Une photographie d'identité récente en couleur (prise au cours des six mois précédant le dépôt de la demande), de face, sur fond clair et conforme aux normes de l'OACI : https://www.icao.int/sites/default/files/FAL/Annex_A-Photograph_Guidelines.pdf.	
5. Passeport valable au moins trois mois après la date de retour prévue. Le passeport doit également comporter au moins deux pages vierges.	
6. Copie de la réservation des billets d'avion aller-retour ainsi que de l'itinéraire complet.	
7. Documents justificatifs de la situation professionnelle du demandeur.	
8. Documents à fournir par l'organisme, l'autorité ou l'organisation d'accueil établi(e) en Italie : • Lettre d'invitation rédigée en italien, contenant des informations détaillées sur l'événement ; • Copie de la pièce d'identité de la personne ayant signé la lettre d'invitation	
9. Justificatif de disponibilité d'un hébergement en Italie. Réservation hôtelière indiquant le numéro de réservation, le nom du demandeur, l'adresse et le numéro de téléphone de l'hôtel ; ou déclaration d'hébergement signée par la personne invitante, accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité**.**	
10. Justificatif de ressources financières suffisantes pour subvenir à ses besoins (conformément à la directive du ministère de l'Intérieur du 1er mars 2000) : relevés bancaires des trois derniers mois, faisant clairement apparaître le nom du titulaire du compte, ainsi que les bulletins de salaire, le cas échéant.	
11. Police d'assurance maladie de voyage valable dans l'ensemble de l'espace Schengen. Veuillez souligner ou mettre en évidence les éléments suivants : le nom du demandeur ainsi que la couverture des frais médicaux d'urgence (minimum 30 000 €).	
12. Enveloppe Xpresspost préaffranchie (ou toute autre enveloppe préaffranchie et préadressée d'un service de messagerie), portant l'adresse du demandeur en tant que destinataire et celle du Consulat en tant qu'expéditeur, accompagnée d'une photocopie de l'enveloppe, afin de permettre le retour du passeport.	

NOTES

